



**Publicité des demandes d'autorisation d'exploiter conduisant à un agrandissement excessif
suspendues dans le cadre des dispositions de la Loi 2021-1756 du 23/12/2021
portant mesures d'urgence pour réguler l'accès au foncier**

Conformément aux articles R331-4 et D331-4-1 du code rural et de la pêche maritime, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère publie les demandes d'autorisations d'exploiter enregistrées ci-dessous :

Références cadastrales	parcelle	Superficie	Propriétaires ou Mandataires	Demandeur	Cédant	N°Dossier	Date d'enregistrement de la demande	Date limite de dépôt des demandes concurrentes (dossier complet)
ROSPORDEN	B224 - B225 - B226 - B227 - B235 - B236 - B240 - C1399 - C1417 - C357 - C358 - C441 - C442 - C443 - C444 - C445 - C459 - C611 - C1181 - C81 - C84 - C85 - C307 - C309 - C313 - C314 - C318A - C318Z - C725 - C727 - C736 - C738 - C740 - C741 - C744 - C745 - C747 - C748 - C272 - C283 - C284 - C286J - C286K - C287 - C288 - C289 - C290 - C291 -	72,3889 ha	SCEA DE KERANSQUER 29390 SCAER	LE FOLL GILDAS ROSPORDEN	SCEA DE KERANSQUER 29140 ROSPORDEN	C29230525	23/06/23	04/06/24
ROSPORDEN	C293 - C1326 - C1328	3,2940 ha	BERNARD/PHILIPPE 29140 ROSPORDEN	LE FOLL GILDAS ROSPORDEN	SCEA DE KERANSQUER 29140 ROSPORDEN	C29230525	23/06/23	04/06/24
ROSPORDEN	Prise de parts sociales	0,0000 ha		LE FOLL GILDAS ROSPORDEN	SCEA DE KERANSQUER 29140 ROSPORDEN	C29230525	23/06/23	04/06/24

Les personnes intéressées ont :

- jusqu'à la date limite de dépôt indiquée dans le tableau ci-dessus pour déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les parcelles concernées, dans ce cas elle sera examinée comme concurrente;
- en cas de dépôt après la date limite indiquée au tableau, elle sera examinée comme une demande successive

Demande à déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère